

M^{rs} foache freres
neg^o au havre

M^{es}ieurs

MA SOCIÉTÉ avec MM. Lacoudrais, d'Honfleur (mon beau-frere), Baudry, du Havre, et Hamel, de Mortagne, étant expirée, et étant convenus, d'un commun accord, de travailler désormais pour notre compte particulier, je reste chargé de la suite et de la liquidation des anciennes affaires de la Maison du Havre, dont j'avois la direction en commun avec M. Baudry, sous la raison de LACOU DRAIS, BAUDRY et LE PREVOST, ainsi que vous le verrez par notre circulaire ci-jointe.

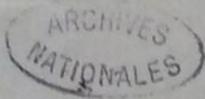
J'ai l'honneur de vous prévenir, M^{es}ieurs que je continuerai le même genre de commerce qui s'y est fait jusqu'à ce jour, c'est-à-dire, les armements, les commissions et le dépôt des toiles et autres objets propres pour le commerce de Guinée et des Colonies.

Pose espérer, M^{es}ieurs que vous voudrez bien me continuer la confiance dont vous nous avez honorés, pendant la durée de notre Société. Mon unique but sera toujours de m'en rendre digne; et le soin de vos intérêts n'éprouvera aucune altération.

Vous trouverez ci-bas ma signature particuliere à laquelle seule je vous prie d'ajouter foi.

J'ai l'honneur d'être,

M^{es}ieurs



Votre très-humble et très-obéissant serviteur

J. Salomon de Lamoignon